

Communiqué de presse

Le 12 février 2020

En 2020, Roissy Pays de France instaure la gratuité des inscriptions dans les médiathèques intercommunales et accélère ses investissements en faveur de la culture pour tous

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France a fait de la lecture publique l'un des axes prioritaires de ses politiques en faveur de la culture et du patrimoine. Une volonté confirmée par une ambitieuse feuille de route pour 2020, qui comporte 2 axes principaux : l'entrée en vigueur de la gratuité des inscriptions dans l'ensemble des médiathèques intercommunales, et un programme d'investissements majeur pour les équipements du territoire.

Les inscriptions dans les médiathèques de l'Agglomération gratuites depuis le 1^{er} janvier 2020

Depuis le 1^{er} janvier 2020, l'inscription dans les 5 médiathèques intercommunales (médiathèque intercommunale à Arnouville, Elsa Triolet à Garges-lès-Gonesse, Anna Langfus à Sarcelles, Erik Orsenna et Aimé Césaire à Villiers-le-Bel) est entièrement gratuite. Jusqu'alors, seuls étaient éligibles à la gratuité les jeunes de moins de 18 ans, et les adultes demandeurs d'emploi ou bénéficiaires de minima sociaux.



« Avec 230 000 entrées et plus de 246 000 prêts de documents en 2018, sur leur territoire d'implantation qui rassemble 143 000 habitants, nos médiathèques jouent pleinement leur rôle d'équipements de proximité. La hausse constante de leur fréquentation souligne l'importance des attentes de tous les publics : en votant la gratuité totale des inscriptions lors du Conseil communautaire du 21 novembre dernier, nous avons souhaité franchir un pas supplémentaire dans nos actions pour rendre la culture réellement accessible au plus grand nombre », explique Patrick Renaud, Président de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France.

Au total, les médiathèques intercommunales comptent près de 10 900 adhérents, soit 7,6 % de la population de leur territoire d'implantation. « *Pour des bassins de population comparables, le taux d'inscrits moyen est de l'ordre de 10 % au niveau national* », précise Jean-Pierre Blazy, Vice-président de l'Agglomération en charge de la Culture et du Patrimoine. « *Le tarif pratiqué, bien que modique – de l'ordre de 2 € par inscription pour un adulte – pouvait représenter un frein matériel ou une barrière symbolique pour certains usagers potentiels. De plus, si le passage à la gratuité représente un manque à gagner en termes de recettes (à hauteur de 5 000 €, sur la base de l'année 2018), il vient aussi libérer les bibliothécaires de tâches administratives lourdes et chronophages. Cette évolution, véritable bon en avant en termes d'accès au service public, s'annonce donc aussi génératrice d'économies à terme* ».

Enfin, la programmation de « Livre comme l'air » (nouveau nom du Festival de littérature Jeunesse de Roissy Pays de France) est actuellement en cours de bouclage, et se déroulera entre février et avril : organisée dans 19 médiathèques situées sur 17 communes, l'édition 2019 a rassemblé plus de 8 900 enfants du territoire, et près de 1 000 habitants de l'Agglomération lors de la journée d'ouverture au grand public.

De nouveaux investissements en 2020 pour la modernisation et l'amélioration de l'offre des médiathèques de Roissy Pays de France

Une ambition d'attractivité qui s'inscrit dans une démarche globale de modernisation du service public : en 2020, l'Agglomération va doter l'ensemble des médiathèques du territoire qui adhèrent au réseau intercommunal (les 5 médiathèques intercommunales, mais aussi 19 équipements gérés par les communes et les associations, et le centre de documentation du Musée Archéa) d'un nouveau système intégré de gestion de bibliothèque, et d'un portail unique pour assurer à chaque utilisateur l'accès à une offre documentaire unifiée et augmentée, puisque regroupant l'ensemble des ressources des médiathèques du réseau. Dès 2020, 25 structures disposeront de ce portail-bibliothèque commun qui permettra aux usagers de suivre les temps forts et actualités de chaque équipement, d'accéder facilement à toutes les ressources numériques (presse en ligne, VOD, musique, e-books), ainsi qu'aux informations pratiques des équipements (horaires, etc.). « *La mise en place de ce portail est une grande avancée sur le plan de la qualité du service aux usagers. Mais notre engagement en faveur de la culture pour tous ne se limite pas à cette innovation : en 2020, Roissy Pays de France renforce ses investissements pour la modernisation de ses médiathèques et l'amélioration de leur offre documentaire* », précise encore Patrick Renaud.

En effet, Roissy Pays de France accélère en 2020 sa politique d'investissements en faveur des équipements dédiés à la lecture publique : la construction d'une nouvelle médiathèque à Garges-lès-Gonesse (projet représentant un investissement total de plus de 8 760 000 € hors taxes, porté par Roissy Pays de France à hauteur de 2 962 248 €) a ainsi débuté le 13 novembre dernier. Au sein d'un pôle culturel porté en co-maitrise d'ouvrage avec la Ville qui accueillera également 1 salle de spectacle, 1 conservatoire, 1 cinéma et 1 auditorium, la médiathèque offrira une surface de 1 926 m² déployée en 4 univers (accueil et actualités, enfance, loisirs, et travail, avec une salle de 30 places dédiée). L'ouverture au public est prévue pour fin 2021.

Portées par l'Agglomération, les études en vue de la création d'une nouvelle médiathèque à Arnouville sont en cours. Sur 1 000 m², la structure – d'un coût global estimé à 4 125 000 € HT, dont 1 008 500 € à la charge de Roissy Pays de France - devrait notamment accueillir une salle d'actualités de 41 m² et une salle d'animations de 70 m². Le dépôt de permis de construire

est prévu pour la fin du 1^{er} semestre 2020, pour des travaux à partir de 2021 en vue d'une ouverture fin 2023.

Enfin, les travaux d'extension de la médiathèque Anna Langfus à Sarcelles, pour porter sa superficie totale à 1 720 m² contre 600 m² actuellement, devraient aussi s'achever prochainement, pour une réouverture de l'équipement courant 2020.

A propos de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France

La Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, créée le 1er janvier 2016, regroupe 42 communes sur les départements du Val d'Oise (95) et de la Seine-et-Marne (77), et compte environ 352 000 habitants. 2^e Agglomération de France par sa population, Roissy Pays de France s'étend sur une aire représentant 3,5 fois celle de Paris.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération se démarque par sa diversité, tant sur le plan démographique que de la densité urbaine : forte urbanisation au sud (notamment autour des aéroports Paris - Charles-de-Gaulle et Paris - Le Bourget) et vastes territoires agricoles au nord et à l'est.

Patrick Renaud, Président de l'Agglomération, est à la tête d'un exécutif réunissant 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués. Au total, le conseil communautaire compte 105 élus. Roissy Pays de France exerce 21 compétences. Territoire de projets, la Communauté d'Agglomération porte une action ambitieuse en matière de développement économique, de transports, d'aménagement foncier, d'habitat et de politique de la ville, et de développement durable. Le développement culturel et sportif, la préservation du patrimoine, l'eau et assainissement et la gestion des déchets font également partie des priorités de Roissy Pays de France.

Contact Presse

Galivel & Associés – Carol Galivel • Sébastien Matar

21-23, rue Klock – 92110 Clichy

Tél : 01 41 05 02 02

galivel@galivel.com // www.galivel.com